



CHARTRE SALZINNES DEMAIN

Raison d'être :

Le Collectif Salzennes Demain vise à mobiliser toutes les forces vives autour d'une démarche citoyenne participative, collaborative, constructive et solidaire axée sur le vivre ensemble.

Historique :

Début 2016, confrontés à des projets immobiliers susceptibles de modifier sensiblement leur milieu de vie, des salzinnois, le comité de quartier Henri Lemaitre, le comité de quartier Kegeljan et le comité de quartier Salzennes-Écoles, rejoints par le comité de quartier des Balances et l'association des commerçants de Salzennes, se sont associés au sein d'un Collectif pour se positionner comme interlocuteur vis-à-vis des acteurs, promoteurs et autorités. Rapidement, ce groupe s'est donné le nom de « Collectif Salzennes Demain ».

En effet, Salzennes représente plus de 8.400 habitants. Il accueille sur son territoire un nombre importants d'acteurs et d'opérateurs privés et publics assurant des activités de service public, de commerce, de soins hospitaliers, d'institutions scolaires et estudiantines, sans oublier une présence importante de l'associatif.

Après avoir dressé un état de lieux présenté en octobre 2016, le Collectif a réuni les habitants pour un brainstorming destiné à recueillir un maximum d'idées. Petit à petit, certaines d'entre elles ont été initiées sous forme de fiche-action alors que les contacts se multipliaient avec la Ville, la Province, le Foyer Namurois,

En 2017, le jeune comité de quartier Salzennes-les-Hauts a rejoint le collectif, suivi en 2018 par celui des « Voisins de la Colline ».

En janvier 2018, le Collège Communal au complet a présenté à un public nombreux les grands chantiers prévus pour notre faubourg. Des groupes de travail mixtes, administration communale/ Salzennes Demain, se mettent en place dans l'optique d'associer les salzinnois aux travaux des fonctionnaires pour une construction conjointe de l'avenir du faubourg.

Fin 2018, lors de sa rencontre avec le bourgmestre M.Prévot, le Collectif s'est encore affirmé davantage comme interlocuteur privilégié vis-à-vis des autorités communales.

Objectifs :

Dans l'espoir de contribuer au maintien des qualités durables pré-existantes du faubourg et de développer celles qui ne sont pas encore mises en œuvre, le Collectif se propose d'intervenir de façon autonome ou en tant qu'interlocuteur vis à vis des pouvoirs publics, des intervenants économiques et des associations, de soutenir, d'organiser et de favoriser toute action, événement ou projet visant à promouvoir le concept de développement durable et de transition avec la participation active et



citoyenne des habitants. Dans cette optique, il veille aussi à la sauvegarde d'une vie de qualité sous ses divers aspects (santé, sécurité, liberté de circulation, partage de l'espace public, convivialité, entraide, solidarité, citoyenneté, responsabilité ...).

Par quartier de Salzennes nous entendons : la zone géographique délimitée par le méandre de la Sambre à l'Ouest, au Nord et à l'Est et la colline de la citadelle au Sud-Est. La Sambre est une limite nette, alors que la Citadelle est plus perméable. Nous limiterons néanmoins le faubourg à la rue des Noyers. Les points d'entrée Ouest et Est sont la "Gueule du Loup" et le Pont de l'Evêché.

Parce que le quartier est l'échelle d'action pertinente pour aborder les problématiques telles que l'étalement urbain, la mobilité, la pollution, la dépendance énergétique, les défis sociaux et démographiques, la place de la nature en ville ... le Collectif souhaite y porter un regard sous l'angle des critères repris dans le référentiel « quartiers durables » et dans une perspective de Transition afin que leur milieu de vie devienne plus résilient, plus soutenable et plus agréable à vivre.

(voir documents de référence mentionnés sur le site www.salzennes.org)

Principes fondamentaux :

« La façon dont nous collaborons, fonctionnons et réalisons nos projets est aussi importante que l'action en tant que telle. »

La présente charte a pour but de faire toute la clarté sur les motivations du Collectif et sur son mode de fonctionnement. Ainsi, toute personne qui souhaite s'investir et participer au Collectif s'engage à agir de manière cohérente et intègre avec la présente charte.

L'engagement au Collectif est officialisé par la signature de cette charte en présence de membres déjà actifs, chacune des parties conservant son exemplaire signé.

Lorsque la situation le requiert, il est important que cette charte puisse être modifiée. Tout comme la version originale, chaque modification sera adoptée à l'aide d'outils d'intelligence collective.

Nos leitmotivs :

- Soyons **acteurs** plutôt que moralisateurs
- Soyons **accessibles** au plus grand nombre
- Soyons **unis** : ensemble, nous allons plus loin
- Soyons **résilients** pour absorber les chocs
- Soyons **vigilants** et **proactifs** pour assurer un développement plus durable de notre quartier
- Soyons **pour** au lieu de se positionner contre
- Soyons « **local** » pour un impact global
- Soyons **créatifs** en imaginant des alternatives
- Cultivons la **bienveillance**



L'égalité des membres : L'égalité entre les membres est totale : un membre possède une et une seule voix.

Respect et non-violence : Il est attendu de chacun de se conformer aux principes de respect, de tolérance, d'acceptation et de considération envers les personnes, les groupes, les idées, ...
Les actes de violence, tant verbale que physique, les propos racistes, sectaires, sexistes ou discriminatoires ne sont pas acceptés.

Indépendance : Le Collectif est ouvert à toute personne souhaitant s'investir dans l'intérêt du quartier de Salzennes sans distinction de race, d'ethnie, d'origine, d'âge, de sexe, de conviction philosophique ou religieuse, de culture, de formation, de statut social et/ou professionnel, de fortune... se montrant soucieux de s'enrichir des différences.

Le Collectif est indépendant de toute organisation, confession, institution ou parti politique. La collaboration avec ces instances peut être intéressante mais n'est pas indispensable.

La communication dans les groupes et entre les membres : La communication est basée sur les principes de circulation de la parole. Lors des discussions, il est important que chacun puisse s'exprimer. Le respect et le partage des expériences sont la norme.

Communication externe : Les membres s'engagent à ne pas porter préjudice au Collectif et à respecter l'esprit de cette charte. Il ne peut être porté atteinte à la vie privée des personnes. Le Collectif s'exprime au travers de sa lettre d'information en vue d'informer ses membres et toute personne qui le souhaite. Le Collectif s'exprime également par communiqué de presse si cela s'avère nécessaire.

Conflits d'intérêts : Le Collectif ne peut être utilisé à des fins de promotion personnelle ou d'un organisme qu'il soit politique ou autre.

Non-respect de cette charte : Tout non-respect de cette charte donnera lieu à une réunion des membres du Collectif et peut déboucher sur une exclusion.

Intérêt général : Les membres du Collectif s'engagent à faire prévaloir en toute matière la dimension collective et le souci du bien commun.

| |
|-------------------|
| Lu et approuvé le |
| Prénom et Nom |
| Signature.... |